

TROPHÉE DU GOLFE 2021 :

VENDREDI 17 DÉCEMBRE à 20:00

De nombreuses récompenses : pour les trois premières équipes et par tirage au sort !

Inscription exceptionnellement gratuite

RÈGLEMENT :

- 3 tableaux : 2 composés de 4 équipes de 4 joueurs de clubs affiliés F.F.T.T.
- 1 composé de 4 équipes de «proches et amis d'Olivier», non affiliés F.F.T.T. ou licenciés "loisir"
- Pour les équipes «clubs», le total des classements des 4 joueurs d'une équipe ne peut être supérieur à 52 points, le calcul se faisant par la somme des classements de chaque joueur (Exemples : une équipe composée de quatre «8» totalisera 32 points (4x8) tandis qu'une équipe composée d'un «14», d'un «12», d'un «11» et d'un «10» totalisera 47 points)
- La répartition entre les deux tableaux sera effectuée en fonction du total des points de chaque équipe
- Chaque participant effectuera 3 «simples» (tirage au sort) et un «double».
- Les matches se jouent au meilleur des 3 manches, une manche se jouant en 11 points avec 2 points d'écart minimum.
- Pour les «doubles», le joueur le mieux classé de l'équipe (n°1) sera associé au moins bien classé (n° 4) de celle-ci ; les deux autres joueurs (n° 2 et 3) constitueront le second double de l'équipe
- L'équipe ayant totalisé le plus de points se verra remettre le «Trophée du Golfe 2021»

ATTRIBUTION DES POINTS :

- Match gagné 2/0 = 3 pts (x 2 doubles) . Match perdu 2/1 = 1 pts (x 2 doubles)
- Match gagné 2/1 = 2 pts (x 2 doubles) . Match perdu 2/0 = 0 pt (x 2 doubles)
- En cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de victoires à 3 points puis à 2 points, etc
- En cas de nouvelle égalité, le système du «point-avérage» sera appliqué.
- Si un joueur d'une équipe engagée venait à se désister le jour de la compétition, il ne pourrait être remplacé que par un joueur de classement égal ou inférieur (pour les deux 1ers tableaux).

Les inscriptions au Trophée du Golfe seront prises par ordre d'arrivée, à concurrence de 12 équipes, le cachet de la Poste faisant foi.

Les bulletins d'engagement accompagnés de la caution devront parvenir avant le dimanche 12 décembre, dernier délai, par courrier adressé à :

Philippe ARMAND, 5 allée de Doaren Vras 56880 PLOEREN

ou par mail: golfett56@orange.fr 06.52.13.77.80

Joindre le bulletin d'engagement avec le nom de l'équipe, le nom et le numéro de téléphone de son responsable